

1915 WATREMETZ Joseph

| PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. | |
|--|---|
| Nom | WATREMETZ |
| Prénoms | Joseph |
| Grade | Soldat 2 ^e classe |
| Corps | 168 ^e Régiment d'Infanterie |
| N ^o Matricule | 692 au Corps. — Cl. 1911 234 au Recrutement Avesnes |
| Mort pour la France le | 17 Février 1915 à Bois le Prêtre (Meurthe et Moselle) |
| Genre de mort | tué à l'ennemi |
| Né le | 26 Juin 1891 |
| à Le Cateau | Département Nord |
| Arr ^o municipal (pt Paris et Lyon), à distance rue et N ^o . | |
| Cette partie n'est pas à compléter | Jugement rendu le 18 mars 1921 par le Tribunal de Cambrai cela jugement transcrit le 17 mars 1921 à Le Cateau (Nord) |
| | N ^o du registre d'état civil 239-508-1922, (26033) |

Né le 26 juin 1891 à 05 heures à Le Cateau.

Profession Facteur télégraphiste

Domicilié à Le Cateau

Fils de Watremetz Joseph, blanchisseur, 40 ans (O1851).

Et de Bailleux Védastine Philomène, ouvrière de fabrique, 38 ans (O1853).

Domiciliés à Le Cateau, 59 rue de la Fontaine à Gros Bouillons.

Marié le, célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 234 **Classe** 1911

Grade et corps Soldat de 2^e classe au 168^e Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Tué à l'ennemi le 17 février 1915, à l'âge de 24 ans, à Bois le Prêtre (Meurthe et Moselle)

Transcription N^o 37 à Le Cateau.

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

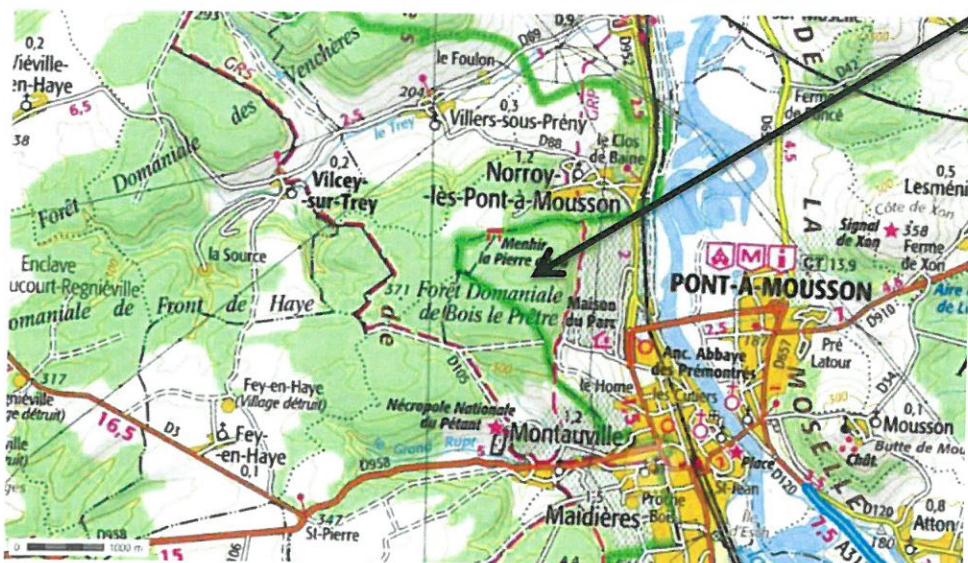
Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 155^e R.I le 01 octobre 1912; Passé au 168^e R.I le 15 avril 1913; Décédé antérieurement au 09 mars 1915; Blessures de guerre; Inhumé par les soins des autorités allemandes à ?; Prisonnier décédé liste archives N^o53; Décès fixé au 17 février 1915 par jugement déclaratif du Tribunal de Cambrai le 18 mars 1921.

Morphologie: Cheveux noirs ; yeux marrons foncés; front: inclinaison verticale, hauteur grande, largeur moyenne; nez: dos rectiligne, base horizontale, hauteur grande, saillie grande, largeur grande; visage rond; Taille 1m63; Signe particulier: sourcils drus; Degré d'instruction générale 3.

N^o 37 Acte de transcription de Décès de WATREMETZ Joseph

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Watremetz Joseph, né à Le Cateau, le vingt six juillet mil huit cent quatre vingt onze, de Joseph et de Bailleux Védastine, en son vivant facteur télégraphiste, demeurant à Le Cateau, soldat au 168^e Régiment d'Infanterie, au Bois le Prêtre (Meurthe et Moselle) le dix sept février mil neuf cent quinze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au seize septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quinze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix huit mars mil neuf cent vingt et un en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Keguelin, Juges et Théry avocat le plus ancien inscrit au tableau présent à la barre, pris pour compléter le Tribunal en remplacement de Mr. Dufay Juge d'instruction retenu à ces fonctions et Druilhe juge suppléant empêché, en présence de Monsieur Tassin, substitut du Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République prés les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et le Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt mars mil neuf cent vingt et un, onze heures et demie du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint.

Localisation du lieu du décès



que traverse le petit ruisseau du Trey et, sur les hauteurs nord-est, le village de Norroy, accroché à flanc de coteau.

Les 800 hectares du massif forestier stratégique de Bois-le-Prêtre, au nord ouest de Pont à Mousson, surplombent, à l'est la vallée de la Moselle, et à l'ouest, la plaine de la Woëvre, 2 voies d'invasion pour les armées allemandes venant du nord. Des moyens énormes et des actions très meurtrières furent menés par les belligérants, dans le massif forestier, de septembre 1914 à juillet 1915

- Pour les Allemands: Priesterwald -Bois le prêtre- et également- Witwenwald -le Bois des Veuves-
- Bois le Prêtre est site classé du département de M&M, paru au J.O. du 29 octobre 2008

Morts au même endroit

Le Cateau: Watremetz Joseph;

Etaient au même régiment

Le Cateau: Watremetz Joseph; Trocmé Emile;

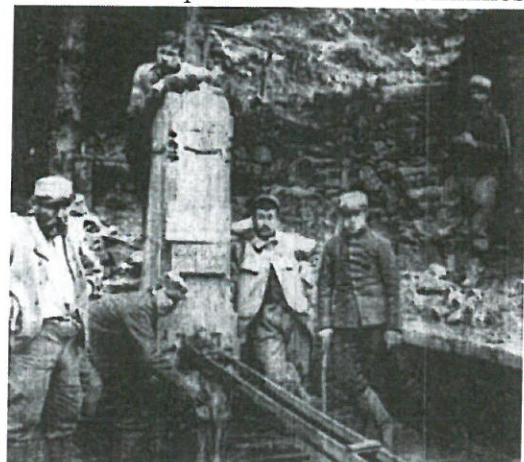
Anecdote: La Fontaine du Père Hilarion

La maison et la fontaine du Père Hilarion doivent leur nom à un anachorète qui vivait dans le bois au début du 19^e siècle. Il avait hérité son nom de Saint-Hilarion, moine et ascète du 3^e et 4^e siècles de notre ère. Ses émules vivaient très pauvrement et très durement, retirés du monde, se contentant de peu pour se nourrir et se vêtir.

Dès le mois de novembre 1914, les combattants français et allemands se retrouvent au fond du petit ravin où s'écoule non seulement le ruisseau de la fontaine du Père Hilarion, mais aussi de nombreuses petites sources qui viennent alimenter ce dernier, pour former en contrebas un ruisseau bien fourni. Les Allemands sont solidement retranchés, depuis la maison forestière jusqu'au milieu du ravin et en travers de celui-ci, à quelques centaines de mètres de la lisière sud-est du bois. Les Français leur font face, en lisière. Avant l'attaque du 7 décembre, quelques-unes des sources du ravin sont entre les lignes. Avec certainement beaucoup d'hésitations et d'infirmités précautions, quelques combattants de chaque camp se risquèrent, semble-t-il, à venir s'y approvisionner en eau. Avec un mélange fait de méfiance et d'opportunité, certains ont pu se «côtoyer» brièvement et sans effusion excessive, ce que l'on peut qualifier de «trêve tacite», auprès d'une de ces sources, donnant naissance à la légende, aujourd'hui encore bien établie, de rencontres fréquentes et «conviviales» autour de la Fontaine du Père Hilarion, qui était, elle, au beau milieu du retranchement fortifié allemand.

Quelques temps plus tard, le 10 décembre 1914, la maison forestière du Père Hilarion et sa fontaine étaient sous le contrôle des troupes françaises après d'âpres combats qui firent de nombreuses victimes. Surpris par la pugnacité des combattants français, les allemands leur attribuèrent le qualificatif de «Loups». Ce nom survivra dans la légende des 73ème et 128ème D.I. qui resteront, tout au long de la durée du

Bois-le-Prêtre Le massif forestier du Bois-le-Prêtre est situé sur les hauteurs des côtes de Moselle, au nord-ouest de l'agglomération moussoise. Il est jalonné au sud par les villages de Maidières, de Montauville ainsi que de Fey-en-Haye vers l'ouest. Au nord, se trouvent les villages de Vilcey-sur-Trey et de Villers-sous-Prény



conflit, et au-delà, «Les Loups du Bois-le-Prêtre», hommage mérité eu égard au courage et au sacrifice de ces combattants

Historique et combats du 168^e Régiment d'Infanterie en 1915

Dit: «Les Loups du Bois Le Prêtre»

En 1914 Casernement ou lieu de regroupement à Toul; Régiment affecté à la défense de la forteresse de Toul, fort de Frouard; A la 73e D.I. d'août à juin 1915 puis à la 128e DI jusqu'à nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 4 citations à l'ordre de l'armée et 1 citation à l'ordre du corps d'armée; Fourragère jaune.

1914 Août: en garnison dans les forts de Toul, Manonville, bois de la Rape (6 sept.), château de Tramblois, bois de Velaines, Champenoux, Mamey, bois de la Lampe, forêt de Puvenelle (25/09), Bois le Prêtre, Auberge Saint Pierre, Fontaine-aux-Cerfs, tranchée de Fay (sept-déc.), Bois de Mort-Mare (2^{ème} Bataillon): décembre

1915 Woëvre (janv.-juin): bois le Prêtre, Croix des Carmes, tranchée de Fay, Quart en Réserve, ligne des «A»; Argonne : bois de la Gruerie (juil.-sept.), Secteur de Saint Thomas, La Harazée puis bataille de Champagne: Servon (sept.)

1916 Lorraine (jusque juin): Reillon, Blémerey, La Vézouze puis bataille de Verdun : ravin de Froideterre, Fleury (juin juil.); Saint-Mihiel (juil.-déc): forêt d'Apremont, bois d'Ailly puis Verdun (déc.): Louvemont

1917 Le Chemin des Dames (avril-mai) en Champagne: Mont sans Nom, Vaudesincourt puis Souain (juil.-août); Verdun: Caurrières, ravin du Bazil, Samogneux, Les Chambrettes (oct.- nov.), les Fonds des Caures (25 nov.)

► En oct. 1917, un bataillon du 417^e RI dissous, rejoint le 168^e RI

1918 Lorraine (déc. 17-avril): Badonviller puis Marne (15-31 juil.): Moulin de Laffaux, bois de Cresnes, Faverolles, Vouty, Violaine; Soissons (août): Chevillécourt, Morsain, Vézaponin, Montécouvé; Flandres (sept.-nov.) Langemarck, Staden, Izegem, La Lys



LES TRANCHÉES SOUS LA NEIGE

Ce sont celles qui ont été conquises par les nôtres, il y a quelques semaines, dans le fameux bois Le Prêtre, dont parlent souvent les communiqués.

Le secteur en Février 1915

JMO du 168^e RI
Cote 26 N 706/5, pages 29 & 30
Journées du 16 et 17 février 1915

5 Rapport du Capitaine Fyriès sur l'attaque du
16 février 1915, au Bois-le-Prêtre

L'attaque a été conduite suivant les ordonnances par le
L^e Colonel Pourel du 353^e:

Compagnies de 1^{re} ligne: à partir de l'ouest

8^e C^{ie} (Capitaine Danet)

7^e " (Sous-lieutenant Bouchaud)

6 " (Lieutenant de Castelbajac (à destit.))

À 10h.45 - Explosions des mines. celle, devant l'objectif de
la 8^e, explose à 2^m à l'ouest de son objectif (aucun effet);
celle devant l'objectif de la 7^e explose à 3^m en arrière de la tranchée
allemande, sans effet.

À 10h.50 - Déclenchement du tir de l'artillerie. - Devant la 8^e
coupe trop courts tombent entre notre 1^{re} et notre 2^{re} ligne, au-delà
du tré. Quelques coups tombent sur le premier objectif.

Devant les 6 et 7^e: Coups généralement trop courts percutant dans
les arbres. On ne sait pas quel objectif qui, à l'heure
nous n'a pas changé.

Deux sections dans les 6 et 7^e sont formées très faiblement.

L'artillerie allemande qui a déclenché son tir contre
généralement nos lignes et ses obus percutant dans les arbres, cou-
sant des ports tant dans la première ligne que dans le réduit. La
tranchée de première ligne sont bousculés.

11.20 L'artillerie doit allonger son tir. Cet allongement n'est
réellement perçu qu'à 11h.30

11.45 Les sections de la 8^e peuvent sortir à ce moment

poste sur la tranchée de départ. Une fraction de la Cie se porte vers 11.55 à l'avant de la première tranchée allemande, partie par le boyau, partie par le terrain plein, en occupe environ 100m, y fait un prisonnier et y trouve trois morts.

À sa droite une tranchée allemande occupe la fraction contigie. À sa gauche des feux de mitrailleuses ennemis empêchent le renfort de cette unité l'envoyer par le tiré-plain. La 8^e s'organise et lâche le boyau conduisant à l'ennemi au N., au N.O., vers l'Ostet. L'ennemi se barricade également dans sa tranchée à l'Ouest de celle conquise.

Les deux sections de la 7^e et celle de la 6^e, trois épauvris par la canonnade se recourent pour péniblement et trépiller au bout à la renverse un état des briques faîtes dans le parapet. Un pilote de la 6^e est envoyé au renfort avec la 7^e section de la 5^e pour garder l'espace compris entre les deux canons. Ces fractions doivent en outre dégager de débris d'arbre, de talus, etc... de bois ayant faisant communiquer la 2^e ligne avec la 1^{re} ligne.

La Cie du 167^e à la droite de la 6^e du 168 (tranchée de la Croix des Cannes) ouvre le feu au moment où recourent les éléments des 6^e et 7^e pourront se lancer à l'assaut et les prendre en partie à charge empêchant tout mouvement.

L'ennemi, qui a vu les dégâts causés dans nos premières lignes par l'artillerie, contre-attaque sur notre droite (entre le 168 et le 167) à 11.55 environ.

L'ennemi placé immédiatement en face des 6^e et 7^e sur un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses empêchant tout

movement en avant.

Le peloton de renfort du 167^e n'a pas à intervenir et sort en soutien derrière la 8^e et le peloton de la 5^e.

Vers 18h.30, la 5^e Cie remplace dans la tranchée conquise et dans la tranchée de départ, la 8^e Cie exténuée. Toute la nuit, aidés par quelques hommes du génie, les travailleurs de défense ci-après sont effectués : Retournement des parapets, bouchage des baïonnes, enlèvement des bois pour faire l'étrier. Battant les baïonnes et le terre-plein, chevaux de frise, et fils de fer dans la limite du possible.

Le travail est difficile et dangereux par suite des grenades, balles à mitraille, etc., lancées continuellement par l'ennemi.

À 5h.30, l'ennemi prononce une vigoureuse contre attaque par notre aile gauche, arra, comme objectif : 1^o la tranchée conquise, 2^o la tranchée de départ formant la gauche du bataillon.

À la faveur de l'obscurité, ainsi que par la tranchée de droite commune à l'ennemi et à la 8^e, trois sections arrivent, enroulées. Lancent de toutes parts sur les défenseurs des grenades à main qui, remplissant la tranchée de fumée, arrosent et blessent nos hommes. Ils réussissent à se glisser dans la partie gauche de cette tranchée, tandis qu'une colonne de la 5^e remonte dans la partie droite et que le reste des défenseurs refle entre-
ment dans le baïon, communiquant avec la tranchée de départ. D'où une mitrailleuse réussit à s'échapper. L'attaque sur la tranchée de départ est encagée après un combat de 2h. jusqu'à 9h.15 nos fractions cherchent à progresser par les

Boyaux de droite et de gauche et a rejoindre l'escouade qui tient encore.

À ce moment, l'ennemi fait sauter cette tranchée, soit par une mine, soit par une charge allongée et s'y installe. Une de nos mitrailleuses saute avec quatre de ses hommes. Nous conservons les boyaux: celui de gauche jusqu'à q.q. mètres de la tranchée de départ; celui creusé à droite pendant la nuit, jusqu'à l'intérieur causé par l'explosion de notre mine de la ville.

À 14h. le Bataillon est remplacé par le 1^{er} Bataillon du 103.

Les petits noms pendant cette affaire sont-les:

| | | |
|------------------|--------------|-------------------------|
| Officier: Blouin | S/émiterante | Grade 5 ^e |
| | | Dougnat 7 ^e |
| | | Sauvaget 8 ^e |

Hommes de Troupe: Vus. Blessés Blessé(e)s Disparus. Mort(s) C^e

| | | | | | |
|-------------------------------|----|-----|----|----|-----|
| 5 ^e C ^e | 6 | 26 | 11 | 17 | 60 |
| 6 ^e C ^e | 4 | 26 | | | 32 |
| 7 ^e C ^e | 23 | 34 | 11 | | 68 |
| 8 ^e C ^e | 5 | 42 | 12 | | 59 |
| Total | 38 | 130 | 24 | 17 | 209 |

(Copie du Rapport du Capitaine Eyraud, pièce 47)

À la suite de l'attaque relative ci-dessus, le Bataillon Syrien est relevé par le Bataillon Bégon

► En Meurthe-et-Moselle, Bois-le-Prêtre a été, le théâtre d'un des épisodes les plus acharnés de cette guerre (près de 15 000 morts, en 1914-1915). L'enjeu était en effet le saillant de Saint-Mihiel dont dépendait le sort de Verdun.

Situé sur les hauteurs boisées de la côte de Moselle, à l'ouest de Pont-à-Mousson et de la vallée de la Moselle, Bois-le-Prêtre occupe une position privilégiée. La route longe un vallon de prés et de cultures couronnées de bois. Sur près de 1300 hectares (dont 800 hectares de bois), le site est constitué par le théâtre de la bataille, qui laisse encore voir, un peu partout, des tranchées, des chevaux de frise et des sapes, sur ce qui étaient les premières lignes françaises et allemandes. Ce périmètre englobe essentiellement des espaces boisés et agricoles, ainsi que quelques stèles et monuments (dont un inauguré par le Président Poincaré) et une nécropole nationale, regroupant les combattants des deux guerres mondiales.

Dans un récit paru en 1921, le Général Lebocq, qui combattit à Bois-le-Prêtre, témoigne du caractère nouveau de cette guerre de tranchées: grenades à main, sapes et mines, creusant pour ces dernières, d'énormes cratères. Furent également utilisés ici, pour la première fois, gaz asphyxiants et jets de pétrole enflammé, ainsi que le camouflage des troupes par des bâches peintes et des branchages (auquel a collaboré le peintre Dunoyer de Segonzac).

Sarah Bernhard a honoré de sa présence une séance de théâtre aux armées et l'écrivain Ernst Jünger y trouvait matière à ses «Orages d'acier».

Malgré leur intérêt paysager et historique, la mémoire de ces lieux s'est estompée, ne conservant plus qu'une portée locale, peut-être parce qu'après y avoir été d'une rare intensité, le théâtre des opérations s'est ensuite déplacé ailleurs. Ce qui leur a, paradoxalement, permis de rester presque intacts et rend leur découverte si émouvante.

Deutsches Heldengrab am Priesterwald.

Nach einer Federzeichnung v. F. Bekers.

La tombe d'un héros allemand à Bois le Prêtre
D'après un dessin à la plume de F. Bekers.



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Photos: Association tourisme Loisirs au Père Hilarion de Montauville (M&M).

